



L'AACC propose des modèles de brief de production

Paris, le 28 juin 2022. **L'AACC (Association des Agences-Conseils en Communication) met à la disposition des agences et des annonceurs des modèles de brief adaptés à chaque type de production.**

Après un premier [modèle de brief de production de contenus publicitaires](#), co-signé par l'Alliance des Producteurs de Films Publicitaires (APFP), (AACC) et l'Union des marques, la délégation Production de l'AACC met à la disposition des agences et annonceurs, des modèles de brief de production pour tous les autres livrables d'une campagne de communication : print, print avec shoot, contenu social, radio, TV, site et application.

Ces modèles de brief de production, qui tiennent compte des spécificités de chaque type de production, ont été conçus pour faciliter les échanges entre annonceurs, agences et sociétés de production. Partagés en ligne, ils peuvent être enrichis au fur et à mesure de l'avancée du projet offrant à chacun une information en temps réel.

Par la transparence qu'ils apportent dans un moment toujours complexe, ils constituent une nouvelle étape dans la démarche d'amélioration des relations entre les annonceurs, les agences, les sociétés de cost control, les maisons de production et d'une manière générale tous les intervenants dans la chaîne de valeur.

François Barral, Président de la délégation Production de l'AACC explique : « *En matière de production, diminuer le flou, c'est créer les conditions de la confiance* ».

Télécharger les modèles de brief de production : [ici](#)

À propos de l'AACC

L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : juridique, droit social, finance, développement et RSE. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. www.aacc.fr

Contact presse : AACC – Raul Gomez – rgomez@aacc.fr - Tél. 01 47 42 27 06